

undefined - lundi 4 juillet 2022

ACTU | Velay

FÉLINES Le granulé de bois investit les secteurs privé et public

Marie-Christine CARTIER



Philippe Meyzonet a expliqué le fonctionnement et les avantages de la chaufferie collective, aux élus venus découvrir cette réalisation d'envergure. Photo Progrès /Marie Christine CARTIER Philippe Meyzonet a expliqué le fonctionnement et les avantages de la chaufferie collective, aux élus venus découvrir cette réalisation d'envergure. Photo Progrès /Marie Christine CARTIER

Si le poêle à granulés s'est démocratisé ces dernières années, la chaudière à pellets reste moins connue du grand public. Elle représente pourtant une alternative intéressante, notamment dans le cas d'un remplacement d'une chaudière fioul ou gaz.

Dans un département boisé à 40 % comme la Haute-Loire, où les entreprises de première transformation pèsent de façon significative dans l'économie locale, le bois énergie offre une opportunité intéressante aux privés mais aussi aux collectivités qui veulent réussir leur transition énergétique. Preuve en a été faite, vendredi matin, lors de la visite de deux installations à granulés de bois qui ont bénéficié d'un accompagnement technique, méthodologique et financier personnalisé, dans le cadre du Contrat ambition forêt.

Les élus sont venus découvrir les possibilités d'une telle réalisation dans leurs communes respectives. Ils se sont d'abord rendus à l'ancien couvent de Félines. Le silo de stockage de 15 tonnes et le fonctionnement d'une chaufferie à pellets, entièrement automatisée qui chauffe et produit l'eau chaude de sept logements locatifs répartis sur 600 m², ont marqué les esprits. Comme l'a expliqué Nicolas Da Silva, chargé de mission, « le bois est une ressource naturelle abondante, son impact est neutre sur les émissions de gaz à effet de serre. Énergie la moins chère du marché,

les granulés ont aussi pour avantage d'avoir un rendement élevé ». À Malaguet, c'est une chaudière de 103 kW qui a été mise en place. Elle dessert par canalisation souterraine, plusieurs bâtiments destinés à de l'hébergement touristique.

L'organisation de cette matinée par la communauté d'agglomération et Fibois AuRa, avec le soutien de la Région, a été rendue possible grâce à Philippe Meyzonet, vice-président délégué à la Forêt et à la Ruralité et maire de la commune de Félines et Xavier Gros, nouveau propriétaire qui, à terme, exploitera un complexe touristique à l'ancienne colonie de Malaguet, sur la commune de Monlet.



Xavier Gros, au centre de la photo, a installé à titre privé une chaufferie qui assurera la totalité des besoins en chauffage et eau chaude de son complexe touristique. Photo Progrès /Marie-Christine CARTIER